

# E

Journal de la vie associative  
Pays du Grand Briançonnais, des Ecrins au Queyras

# ECHANGE

Mensuel gratuit - numéro 135 - mai 2010

## PERMANENCES

### ADSCB centre de ressources à la vie associative :

Permanences de Céline Sauger et de Stéphanie Besson.

- **Briançon** (à la MJC, 2<sup>ème</sup> étage)

Lundi de 9h à 12h et mercredi de 14h à 18h30

- **Aiguilles** (au Relais services publics)

1<sup>er</sup> lundi du mois de 14h à 18h (prendre rendez vous  
auprès de Laetitia Pras au 04 92 46 85 23)

- **Guillestre** (à la Mairie)

3<sup>ème</sup> lundi du mois de 14h à 18h

- **L'Argentière** (au Relais services publics)

4<sup>ème</sup> lundi du mois de 14h à 17h30

**Prise de rendez-vous conseillée**

Site : <http://adscb.asso05.com>

Courriel : [adscb@free.fr](mailto:adscb@free.fr) / Tél : 04 92 20 32 31

### ENVOI DE VOS TEXTES ET ANNONCES

Un courriel : [journal.echange@wanadoo.fr](mailto:journal.echange@wanadoo.fr)

Une adresse postale : «Echange» ADSCB

35 rue Pasteur - 05100 Briançon

### DEMANDE D'ABONNEMENT électronique à la

version pdf du journal : [adscb.web@free.fr](mailto:adscb.web@free.fr)



Ce bulletin mensuel et gratuit est publié par l'ADSCB.

Siège social : Maison des Jeunes et de la Culture - Centre Social 35  
rue Pasteur 05100 Briançon - Tél. : 04 92 20 32 31.

Imprimé par nos soins - Dépôt légal n° 36140818R - Directeur de  
la publication : Daniel GILBERT - Maquette : SWapp

Courriel : [journal.echange@wanadoo.fr](mailto:journal.echange@wanadoo.fr)

Partenariats avec la Communauté de Communes du Pays des Ecrins (9  
communes), Abriès, Guillestre, Le Monétier Les Bains, Montgenèvre,  
Névache, Puy Saint André, Puy Saint Pierre, Saint Chaffrey,  
Saint Clément sur Durance, La Salle Les Alpes,  
Val des Prés, Villard Saint Pancrace.

◆ LA PAGE DES JUNIORS : page 2

**Vidéo VIH / Les Ados du Théâtre du Hasard**

◎ PAYS DU GRAND BRIANCONNAIS : page 3

**Plaidoyer pour les conseils de développement**

◎ DOSSIER DU MOIS : pages 4 et 5

**Etat et associations :  
retour sur les mesures annoncées...**

||||| EXPRESSION LIBRE : page 6

**Abstention : désamour ou abdication ?**

\* ALTERNATIVES : page 7

**La maison passive / Covoiturage / Déchets**

☞ ASSOCIATION DU MOIS : page 12

**Association des Randonneurs et Baliseurs  
du Briançonnais**

◎ **Et retrouvez les Annonces et  
La vie des associations au fil des pages.**

## STAGE CLOWN

Stage clown pour adulte débutant ou confirmé du 22 au 24 mai, salle de la Poudrière à Embrun. Stage encadré par Olivier Debos (Cie Arpette.org) sous la thématique de "trouver le clown qui est en vous".

Information / Inscription / Tarifs : Association  
Ecole de cirque du Guil et de la Durance,  
Chemin de la Longeagne, 05600 Guillestre ;  
Tél: 0670170541 Courriel: lesgarslurins@yahoo.fr ;  
Site internet : cirkair.com

## COMMERCE EQUITABLE

Rendez-vous à Briançon, le 17 mai, salle du Prorel, à partir de 18h : accueil et apéro ;  
18h30 : Conférence-débat avec Javier Flores Barrientos, Président du CIAP, organisation du Commerce équitable du Pérou, 19h45 : repas festif, parfums du Pérou et d'ailleurs, avec la participation de l'association Mosaïque.

Tél. : 04 92 20 14 61 (boutique) ou 04 92 21 06 44.

## MUSIQUE

Otilie : 8 mai à 21h, Salle polyvalente, Arvieux, Chansons engagées d'amour ; « Pas forcément où on l'attend, toujours où on l'entend.

J'interprète mes chansons en m'accompagnant d'une guitare ou d'un accordéon. Des histoires à fredonner dans un univers enrichi par une technique de chant diphonique et l'utilisation d'un sampler. Avec des textes parfois légers et mutins, souvent incisifs et brûlants, je milite, sur des airs de rien qui n'engagent que moi, pour l'Amour avec un grand Q ».

## CONFERENCE-DEBAT

Sorcières et Légendes, le 3 mai à 21h00, salle des fêtes de Molines, entrée gratuite.

## PORTES OUVERTES SPA

Les journées Portes Ouvertes de la Société Protectrice des Animaux (SPA) se dérouleront le samedi 8 et dimanche 9 mai de 10h30 à 18h00 sans interruption.

A l'initiative de l'animateur jeunesse de la MJC Centre Social du Briançonnais, Ludovic Scala, les quatre jeunes, âgés de dix sept ans que nous sommes, à savoir Bertrand Duport, Mattéo Ferrari, Marion Dumas et Pauline Raimbault, avons entrepris la réalisation d'un court métrage ayant pour sujet le VIH, les risques, la prévention.

Le 15 avril dernier, nous nous sommes réunis et à l'aide d'une réalisatrice professionnelle, Isabelle Mahenc, et du médiateur du Point d'Accueil et d'Ecoute Jeune, Mohamed Djefal, nous avons discuté du sujet et de la façon de l'amener aux spectateurs. En effet, ce court

métrage a pour but, comme ceux réalisés précédemment par d'autres jeunes sur les thèmes de l'alcool, du cannabis et des nouvelles technologies, d'être diffusés sur les téléphones portables pour être vu par le plus grand nombre possible de jeunes. A cette même occasion, Isabelle nous a succinctement expliqué le fonctionnement du matériel, c'est-à-dire des deux caméscopes et du logiciel de montage mis à notre disposition. Actuellement nous effectuons des prises de vues et nous nous réunirons à nouveau le 7 mai prochain pour le montage de la vidéo. En espérant qu'une fois ce projet mené à bien, il plaise au plus grand nombre !

## Les Ados du Théâtre du Hasard

Ce groupe est né en juin 2008 avec quelques élèves, tous scolarisés en 5ème et 4ème au Collège des Garcins. Quelques-uns avaient déjà eu une expérience théâtrale dans le cadre de l'école élémentaire ; d'autres non. En 2008, un groupe de 10 ados s'est rapidement constitué autour du projet 'Fiction d'ados' que nous avons présenté à Briançon, L'Argentière et Gap en 2008 et 2009. Les groupes, quels qu'ils soient et quels que soient l'enthousiasme et l'implication de chacun, évoluent. Cinq d'entre eux ont choisi d'autres activités et cinq sont restés, souhaitant travailler davantage dans le registre de la comédie. Un nouveau groupe s'est donc formé avec cinq autres jeunes comédiens et les exercices et répétitions ont commencé en septembre 2009.

Les séances de travail ont eu lieu le mardi soir de 17h à 19h... Ce ne fut pas toujours facile de se concentrer et d'être performant après une journée au Collège. Mais leur motivation fut importante et leur courage exemplaire. Ainsi est né "Quelque part... des bébés !", dans le rire, la contrainte et le plaisir de découvrir "comment jouer" des personnages si... différents de ce que l'on est. Nous espérons que ces "bébés" sauront vous séduire !

"Quelque part... des bébés !" au Théâtre le Cadran, le 11 mai, séances à 14h 45 (scolaires) et 20h 30 - Enfants/Ados : 2 € - Adultes : 5 € - Renseignements et réservation au 06 79 24 81 16.

Le Théâtre du Hasard est partenaire de plusieurs créations théâtrales en milieu scolaire : Blanche-Neige.com (Guillestre) ; Apussek, le roi des crabes (Guillestre) ; L'opéra des étoiles (Guillestre) ; Sur le chemin de la vie (Ecole de St Blaise - Briançon) ; Le monde des Uscuis (Ecole de St Blaise - Briançon) ; La boule (Ecole de St Blaise - Briançon) ; Le tribunal des contes (Ecole de St Blaise - Briançon). Il est aussi partenaire de Festiv'écoles qui aura lieu les 8,9,10 et 11 juin 2010 à L'Argentière - La Bessée.



# PLAIDOYER POUR LES CONSEILS DE DEVELOPPEMENT (D'APRÈS ARADEL – UNADEL)



## Des pratiques innovantes pour le développement local et la démocratie locale

Il nous faut désormais admettre le postulat que le partage des expertises a tout son sens en s'appuyant sur les talents de la société civile pour améliorer l'action publique sans remettre en cause la démocratie représentative. Les conseils de développement représentent l'un des rares espaces de débats et de construction d'une intelligence collective rapprochant notamment élus et citoyens. Ces démarches ont mis les territoires en mouvement. Dès le début des années 2000, Le pays du Grand Briançonnais, par exemple, mobilisait autour de la préparation de sa charte de développement et des projets de territoire. Beaucoup de Conseils de développement se sont auto-saisis de questions d'intérêt local : la gestion des déchets, l'organisation des transports, l'offre de services de proximité, la valorisation touristique, les économies d'énergie ou la protection de l'environnement... Ils ont été fortement mobilisés dans la préparation des projets européens (par exemple préparation de la candidature L.E.A.D.E.R 2007-2013 et travail au sein du GAL Entreprendre en Grand Briançonnais).

Dix ans après la loi qui les a mis en place, près de 450 conseils de développement donnent aujourd'hui un sens à la participation de la société civile aux projets de territoire. Tous sont des lieux de rencontres et de débats entre des acteurs socio-économiques qui n'avaient pas souvent l'occasion de travailler ensemble. Ils ont su donner du contenu à des territoires de projet en ouvrant la vie politique à la société civile.

Preuve de leur pertinence et de leur modernité, les conseils de développement ont su évoluer rapidement au regard des enjeux de la société. En milieu rural, où les moyens d'ingénierie professionnelle font souvent défaut, ces instances sont de plus en plus amenées à jouer un rôle de prospective territoriale et incitent les territoires à mieux s'impliquer dans des projets de développement durable. Ils facilitent aussi le dialogue et les articulations avec les acteurs et projets des territoires voisins. Ils sont donc devenus des acteurs clés pour travailler sur des problématiques interterritoriales.

## Un risque de recul démocratique et de pénalisation des territoires ruraux

D'une façon générale, le projet de loi sur la réforme territoriale ne fait pratiquement

aucune référence à la société civile et à la participation des citoyens. Au moment où le Grenelle de l'Environnement entend donner une place non négligeable à la démocratie participative, notamment à travers « la gouvernance à 5 », le projet de loi de réforme des collectivités territoriales fragilise considérablement les conseils de développement dans les territoires ruraux, alors même qu'ils constituent des acteurs clés des stratégies locales de développement durable.

## Conforter et généraliser des conseils de développement durable dans les territoires

Conforter ces structures souples là où elles existent et étudier les modalités de leur mise en place dans l'organisation territoriale de demain semble être l'objectif le plus intéressant à poursuivre.

## Maintenir les conseils de développement mis en place à l'échelle des Pays

Les Pays constituent des territoires de projets qu'il faut absolument préserver et ne sont pas un échelon administratif supplémentaire ; ils ne font pas partie du fameux « millefeuille ». Par ailleurs, dans de nombreux territoires où la tradition coopérative était absente, les Pays ont bel et bien contribué à développer les intercommunalités. Aujourd'hui encore ils jouent un rôle de puissant fédérateur. Le couple intercommunalité-pays est en réalité marqué par une forte complémentarité : les Pays, au travers de leurs pratiques et de leurs instances, apportent des réponses adaptées aux exigences d'une gouvernance locale et d'un dialogue territorial renouvelés.

Organisés à l'échelle des Pays, les conseils de développement constituent le meilleur interlocuteur institutionnalisé des élus communautaires pour mener une concertation relative aux projets locaux de développement. Ils symbolisent pleinement « la nouvelle gouvernance territoriale » dont on parle tant. Ils participent de surcroît au pilotage, au suivi et à l'évaluation des projets menés à l'échelle du Pays au Regard de la Charte de développement. N'oublions pas que le conseil de développement du Pays du Grand Briançonnais est à l'origine de la Charte de développement ; il en reste le garant.

## Des leviers des dynamiques participatives locales et des stratégies de développement durable

Les élus doivent permettre à toute la

population de participer à la gestion de leur territoire. Il leur appartient de leur en donner les moyens. Les conseils de développement peuvent utilement contribuer à la mutualisation des initiatives de démocratie participative, permanentes ou ponctuelles, qui animent les territoires.

Alors que le Grenelle de l'Environnement prône le développement des démarches de concertation dans les stratégies locales de développement durable, il semble indispensable de reconnaître les démarches existantes, telles que les conseils de développement, et de renforcer leur rôle dans les stratégies de développement durable plutôt que de les fragiliser par la création de nouveaux dispositifs ignorant les dynamiques en cours. Le Conseil de développement du Pays du Grand briançonnais se donne par exemple pour objectif de travailler en étroite collaboration avec les territoires de projets que sont les parcs (Queyras et Ecrins) mais aussi le tout nouveau conseil économique et social de la Ville de Briançon.

## En conclusion

Sans remettre en cause le pouvoir de décision d'élus légitimés par l'élection, il semble indispensable, pour redonner sens au politique, de renforcer les formes d'implications qui permettent de construire une véritable démocratie participative en complément de la démocratie représentative. Les conseils de développement participent à la construction de la décision publique ; ce sont des lieux d'impulsion, de coproduction et d'évaluation. Ces instances sont aussi génératrices d'idées nouvelles, de projets et d'actions innovantes. Ils contribuent largement au renouvellement des pratiques démocratiques.

Cet article est un extrait du Plaidoyer pour les Conseils de développement écrit conjointement par l'ARADEL et l'UNADEL auquel souscrit parfaitement le CD du Pays du Grand Briançonnais. Le texte complet est disponible sur demande. Le conseil de développement du Pays du Grand Briançonnais a aussi participé à l'émergence d'une fédération régionale PACA dont l'objectif est de fédérer ces formes de représentation, les défendre et les promouvoir.

Retrouvez le Pays du Grand Briançonnais dans notre numéro de Septembre.



## ETAT ET ASSOCIATIONS :

### retour sur les mesures annoncées lors de la deuxième conférence de la vie associative.

Le 17 décembre 2009, Martin Hirsch réunissait à la Cité Universitaire Internationale de Paris, plus de 600 représentants du monde associatif, local et national, à l'occasion de la deuxième conférence de la Vie Associative (la première conférence avait eu lieu en 2006). Etaient également présents des représentants de l'Etat et des collectivités territoriales, parlementaires, experts. Cette conférence avaient trois grands thèmes de réflexion : la place des associations dans la société et au sein du dialogue civil ; les relations entre pouvoirs publics (Etat et collectivités locales) et associations ; la valorisation et la reconnaissance du bénévolat. A l'issue de la Conférence, l'Etat, partant du constat que les associations constituent une force vive en France et qu'elles traversent actuellement une période de mutation et de difficultés annonçait plusieurs mesures d'action. Retour sur les mesures annoncées lors de la deuxième conférence de la vie associative.

#### ENRICHIR LE DIALOGUE ENTRE LES POUVOIRS PUBLICS ET ASSOCIATIONS

Un renforcement des instances de représentation a été prévu. Actuellement, un Conseil National de la Vie Associative (CNVA) est en place. Il intervient comme une instance consultative que le Premier ministre saisit sur les questions de la vie associative. Le CNVA donne un avis en tant qu'expert du secteur associatif, et rédige un rapport sur la vie associative tous les 3 ans. Il est doté d'une commission permanente et de groupes de travail thématiques qui publient leurs travaux régulièrement. Ses membres sont nommés par arrêté du Premier ministre. Il est prévu que le CNVA devienne le Haut Conseil à la vie associative (HCVA). Centré sur l'expertise, il sera obligatoirement consulté par le Gouvernement sur les projets de loi et décrets régissant le fonctionnement des associations. Placé sous l'autorité du Premier ministre, il sera composé de 30 représentants associatifs et de 20 représentants de l'Etat et des collectivités locales. Pour garantir la représentativité des associations (leur notoriété, leurs ressources, l'impact de leur action...) au sein du Haut conseil, le Conseil d'analyse de la société (CAS) mènera une réflexion

sur les différentes formes de représentation des associations permettant de bâtir un nouveau mode de désignation. Le HCVA aura aussi pour charge d'évaluer la mise en œuvre de la charte d'engagements réciproques signée en 2001 entre les pouvoirs publics et les associations, charte dont les effets se font attendre.

Une fonction de médiateur des associations devrait être créée auprès du défenseur des droits pour permettre aux associations connaissant une difficulté spécifique de se faire entendre des services ou collectivités concernés. Cette instance servirait également de médiation entre acteurs publics et ferait des propositions de réformes au vu des constats.

Le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) serait saisi d'une mission de réflexion sur la régulation des accès à l'antenne des grandes causes associatives à la suite de la polémique soulevée ces derniers jours sur la question de l'appel à la générosité publique.

La conférence de la vie associative deviendrait un rendez-vous régulier, tous les 3 ans.

#### MIEUX CONNAÎTRE LA DIVERSITÉ DU MONDE ASSOCIATIF

Un "Tableau de bord" des associations serait publié, par le HCVA, chaque année, l'objectif étant de réunir et actualiser les données relatives au monde associatif. Une enquête, prévue en 2010, mesurerait l'offre de bénévolat et serait menée par la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Dress) du ministère du Travail. Une deuxième enquête, confiée à une équipe de recherche du CNRS, serait faite auprès des associations pour mieux apprécier la demande de bénévolat et sur les ressources des associations.

#### CLARIFIER, SÉCURISER ET SIMPLIFIER LE PARTENARIAT CONTRACTUEL ENTRE POUVOIRS PUBLIC ET ASSOCIATIONS

Annoncé le 17 décembre dernier, un modèle unique de convention de financement (annuelle ou pluriannuelle) assorti d'un modèle de demande de subvention,

compatibles avec les exigences communautaires a été mis à disposition rapidement par la circulaire du 18 janvier 2010 relative aux relations entre les pouvoirs publics et les associations. Cette circulaire du Premier ministre, adressée à l'ensemble des services de l'Etat, avait pour objectif de poser « le cadre de référence qui régit les relations financières entre les collectivités publiques et les associations avec un nouveau modèle de convention annuel ou pluriannuel d'objectifs juridiquement sécurisé ». Ce modèle unique a remplacé le modèle de convention annexé à la circulaire du Premier ministre n° 5193/SG du 16 janvier 2007 relative aux subventions de l'Etat aux associations et conventions pluriannuelles d'objectifs.

Un nouveau formulaire « dossier de demande de subvention » (annexe III) et un manuel d'utilisation, à l'usage des gestionnaires publics et associatifs, destiné à faciliter l'établissement du dossier de demande de subvention et la rédaction de la convention (annexe IV) ont été associés à cette convention d'objectifs. Le nouveau formulaire est disponible sur le site internet du gouvernement. Ce modèle de convention de financement, qui prend en compte les exigences communautaires en matière d'aides d'Etat, doit servir de « nouveau cadre de référence pour la délivrance de subventions aux associations » conformément à l'application de la réglementation européenne et permettre aux administrations d'engager le prochain cycle de conventionnement triennal.

Une simplification des agréments ministériels serait également prévue en 2010. Un socle commun d'agrément serait créé et automatiquement transféré aux ministères concernés à chaque nouvelle demande d'agrément. Une procédure dématérialisée de demande d'agrément serait mise en place dans un second temps. Courant 2010, un nouvel outil de demande de subventions en ligne, développé par la DGME, passant par la plate-forme « mon.service-public.com » devrait être mis à disposition du public.

#### RECONNAÎTRE LA VALEUR DES BÉNÉVOLES, LES SOUTENIR ET FAVORISER L'ENGAGEMENT

Ici, deux préoccupations s'imposent : la formation et la validation de l'expérience des bénévoles.



## >>> Etat et associations : retour sur les mesures annoncées lors de la deuxième conférence de la vie associative.

**Le développement des compétences des bénévoles par la formation :** En matière de formation des bénévoles, le Premier ministre a fait savoir que le budget serait accru. Ainsi, il est prévu que le CDVA (Centre de développement de la vie associative) soit transformé en un Comité national du développement associatif (CNDA), et que ses moyens d'intervention pour financer la formation des bénévoles soient augmentés de 30% dès 2010, passant de 8,9 à 11,7 millions d'euros. A savoir, les crédits du CDVA déconcentrés sont gérés financièrement et administrativement en PACA depuis l'année dernière, et sont destinés à soutenir, par attribution de subventions, prioritairement des projets de formation concernant des bénévoles, et, à titre subsidiaire, des projets d'actions expérimentales contribuant au développement de la vie associative en PACA. Cependant, la dimension territoriale nationale ou inter-régionale de certaines associations ou actions associatives justifie le maintien d'un dispositif national géré directement par les services du Haut Commissaire.

**Reconnaissance de l'engagement associatif et du bénévolat dans le parcours individuel** (source : article de Jean Pierre Lantaz, universitaire, Nanterre, Paris-Sud, Marne-la Vallée, Jurisassociation n°415), Il s'agirait de développer les certificats de compétence associative sur une base commune. Un référentiel de compétences serait établi au sein d'un groupe de travail interassociatif, le but étant d'élaborer un outil commun d'identification et de reconnaissance des compétences non formelles acquises par l'engagement associatif.

Des initiatives et expérimentations devraient être initiées dès cette année tel que :

- **le livret de compétences** : une expérimentation est lancée dès à présent et conduite jusqu'en juin 2012. Ce livret de compétences s'inscrit dans le cadre de la loi relative à l'orientation et à la formation professionnelle tout au long de la vie. Le livret de compétences expérimental est au service du jeune, élève ou apprenti, de l'établissement expérimentateur. Il lui permet de valoriser ses acquis, de mieux s'auto-évaluer et de conduire une

réflexion plus éclairée sur ses choix possibles d'orientation. L'implication personnelle du jeune et celle de sa famille sont ainsi prépondérantes pour l'efficacité de la démarche et de l'outil. Il permet d'enregistrer l'ensemble des compétences acquises dans le cadre de l'éducation formelle mais aussi hors du cadre scolaire, actant les expériences, la découverte des voies de formation, et permettant de recueillir les éléments qui concourent à la connaissance de soi et d'alimenter la réflexion du jeune sur son orientation. Le livret est renseigné par le jeune lui-même, avec l'appui de l'équipe éducative ou de l'adulte référent de l'organisme associé à l'expérimentation.

- **le passeport orientation et formation** : la possibilité pour chaque salarié de bénéficier d'un passeport formation serait intégrée dans le code du travail. Il recensera dans le cadre de la formation, les aptitudes, connaissances et compétences acquises, susceptibles d'aider à l'orientation ;

Des outils de validation existent déjà : la validation des acquis de l'expérience, démarche très fastidieuse ; la MITEC (La mobilité intersectorielle et transnationale pour l'égalité des chances), mise en œuvre depuis peu par le Pôle emploi, a pour objectif d'identifier des capacités pouvant être valorisées en compétences professionnelles. L'utilisateur a besoin d'être accompagné dans l'usage de cet instrument. Certains outils existants sont le résultat d'initiatives associatives : le passeport bénévole (France Bénévolat), le portfolio de compétences (Animafac), l'autobiographie raisonnée (MRJC), le livret du bénévolat (réseau régional des

maisons des associations d'Aquitaine et la Fonda Sud-Ouest), ou encore le carnet de vie du bénévole (CNOSF) sont autant d'outils conçus par et pour les associations.

Cependant, comme le précise Jean Pierre Lantaz, universitaire, Nanterre, Paris-Sud, Marne-la Vallée, Jurisassociation n°415), les bénévoles ne sont pas tous motivés par la validation. *« Et il faut distinguer le don de compétences d'une part, le don de temps d'autre part. Dans le monde associatif, on peut relever l'aptitude au travail en équipe, la communication, la prise de parole, la gestion de projets. La validation doit-elle ou peut-elle être transposable au monde professionnel ? (...) La validation ne saurait avoir comme finalité la seule insertion dans le monde professionnel ; elle peut être une passerelle fort utile à l'intérieur du monde associatif ».*

### PERSPECTIVES

De nombreuses autres pistes de travail sont en cours : une proposition de loi qui aboutirait à ce que les générosités associatives soient reconnues grande cause nationale en 2011. Ainsi, le bénévolat bénéficierait de ce label en 2011, année internationale du bénévolat. Un label qui donne droit à 12 passages gratuits sur les télévisions et radios publiques ; un décret reconnaissant la pleine capacité juridique des mineurs à diriger une association ; et encore la signature d'une charte pour faciliter et valoriser l'engagement associatif des étudiants.

Le chantier bien qu'entamé est grand... à suivre d'ici à la prochaine conférence qui devrait avoir lieu en 2012.

### Simplification des démarches pour les associations :

Le portail «association» du site <http://www.service-public.fr> met en ligne cinq formulaires CERFA à destination des associations. Ces formulaires vous permettront, après avoir été remplis en ligne, imprimés et signés, de créer votre association ou de procéder à toute déclaration la concernant. Vous devrez ensuite les adresser à la sous-préfecture de Briançon (qui centralise tous les enregistrements d'association des Hautes Alpes), soit par voie postale, soit en les déposant.

Plus de renseignements : site des services de l'Etat des Hautes Alpes : <http://www.hautes-alpes.pref.gouv.fr>, rubrique vie associative ou Mme Piloquet au 04 92 25 47 16.

Pour vous aider dans vos démarches associatives : contactez l'ADSCB au 04 92 20 32 30.

## BIODIVERSITE

La CORE, organisation chrétienne pour l'Écologie propose « Un regard chrétien sur la biodiversité ». Les 15 et 16 mai à l'école de Carlhian Rippert.

**15 mai** : A partir de 9h : intervention d'un prêtre (Frère Emmanuel), un pasteur (co-fondateur de A Rocha (Mr Baudin), Damien Gangloff (président de la CORE), Alain Daboncourt et Claude Rémy de Arnica Montana ; 20h30 : soirée festive, danses folkloriques ;

**16 mai** : 9h à 12h : sortie nature découverte avec un professionnel de la montagne ; après-midi : prière œcuménique.

Contact : Dominique Gangloff 06 86 38 76 46 ou 04 92 20 35 42 ; Mail : gangloff.dadom@orange.fr

## THEATRE

**"Quelque part... des bébés !" au Théâtre le Cadran, le 11 mai** par le groupe ados du Théâtre du Hasard. "A travers leurs questions innocentes, leurs découvertes naïves et le regard candide qu'ils portent sur leur situation, quelque part... des bébés nouveaux parlent des parents, de la vie avant, du sexe, du prénom et de tout ce qu'ils perçoivent de ce monde dans lequel ils débarquent. Un univers singulier, comique et parfois grinçant..."  
Distribution : Mathilde Chopard, Marius Ritzenthaler (les parents), Justine Roussel (l'infirmière), Solène Rainouard (Jasmine), Anaïs Portal (Jolie), Alicia Ferrus (Léna), Fabian Rainouard (Pipo), Kim Martin (Léon), Tanguy Ruth (Charly) et Rudy Barnéoud (Mario) ; Costumes : Nathalie Guichon ; Texte et mise en scène : Jean-Claude Lallaizon.

## CONTES DE PROVENCE

### Une soirée avec Alphonse Daudet :

Comment ne pas aimer un auteur qui écrit avec la lumière de notre belle Provence ! Passons ensemble une soirée à Fontvieille devant le moulin avec, en arrière fond le chant des cigales et le parfum des genêts et de la lavande !

Soirée conviviale organisée, dans le cadre des spectacles "Lire et Conter", par le Cercle des conteurs de l'École du Conte : Mercredi 26 mai à 20h30, Salle Culturelle de Villard St Pancrace.

## ABSTENTION : DÉSAMOUR OU ABDICATION ?

Ces derniers temps, on s'est essayé à parler d'identité nationale et de citoyenneté, souvent maladroitement et sans aborder le fond de la question. Pourtant, à la veille d'échéances électorales, c'était là l'occasion rêvée de faire l'apologie des droits et des devoirs du citoyen.

Alors que, dans bien des pays, il y a des gens qui se battent pour avoir des droits, bien souvent, dans d'autres - et les pays européens ne sont pas les derniers - ceux qui en ont ne les exercent pas et s'abstiennent de voter, prétextant bien souvent qu'il s'agit là de politique. Évidemment, au 5<sup>ème</sup> siècle avant

Jésus-Christ, Socrate a bien dit « **Évitez de vous mêler des affaires politiques** » Mais, au 19<sup>ème</sup> siècle, Charles de Montalembert lui a répliqué « **Vous avez beau ne pas vous occuper de politique, la politique s'occupe de vous** »

Car la politique, ensemble des options prises individuellement ou collectivement par l'État ou d'autres structures administratives dans les domaines relevant de leur autorité, est partout. Et cette autorité est démocratiquement et régulièrement concédée par le vote des citoyens.

D'une manière générale, le citoyen est une personne qui relève de l'autorité et de la protection de l'État, chaque citoyen exerçant la citoyenneté à sa façon. La citoyenneté est liée à la démocratie : chaque citoyen est détenteur d'une partie de la souveraineté politique, et c'est l'ensemble des citoyens qui, par élection, choisit les gouvernants et leurs programmes.

Le choix électoral indique un degré de connaissance, un type d'engagement partisan, une perception des possibilités d'action politique, une appréciation globale des systèmes, une volonté d'expression, qui sont autant de composantes d'une culture politique périodiquement manifestée.

Bien évidemment, pour effectuer ce choix, il faut d'abord être inscrit, ensuite être suffisamment informé des enjeux et des programmes, enfin se rapprocher des urnes et, partant, vouloir user de son droit de citoyen. Et si, d'une façon générale, la façon de conduire l'action politique ne correspond pas à l'idée que s'en fait le citoyen, celui-ci s'abstient, laissant en déshérence le choix des idées, le choix des hommes et le choix des moyens.

*// Vous avez beau ne pas vous occuper de politique, la politique s'occupe de vous //*

S'abstiennent massivement les catégories sociales dont le destin dépend des choix effectués par d'autres catégories : elles sont, ainsi, placées dans une situation de subordination, du moins en ont-elles l'impression. Et, paradoxalement, leur abstention, forme inacceptable d'émeute silencieuse, se retourne contre elles.

Désamour ou abdication, cessation d'intérêt ou renonciation ? Sans doute les deux ! Et aussi méfiance ! La Fontaine, dans ses Fables, n'a-t-il pas écrit « **La méfiance est mère de la sûreté** » Mais la sûreté sans actions est bien souvent illusoire !

J.-P. Lasserre

## CONFERENCE MAISON DE LA NATURE

La Maison de la Nature des Hautes-Alpes et le Parc National des Ecrins ont le plaisir de vous inviter à la quatrième conférence de leur cycle 2010 : La Bi"EAU"diversité. Cette 4<sup>ème</sup> conférence aura pour thème : Regard de photographe sur la biodiversité durancienne. Plongez dans la Durance, cours d'eau majeur du Sud-Est. Découvrez sa faune, sa flore et ses paysages grandioses. 304 kilomètres entre hautes montagnes, plateaux, collines, plaines, garrigues et steppes pour de nombreuses rencontres. Elle sera animée par Lorraine Bennerly - Photographe naturaliste. Présentation de son dernier ouvrage Durance entre Alpes et Provence. Le regard d'une photographe naturaliste sur la Durance.

**Cette conférence se déroulera le jeudi 15 avril à 20h30, Salle de la Galerie, Tour Brune à Embrun (parking derrière la Tour Brune). Entrée libre et gratuite.**

Pour tous renseignements, vous pouvez joindre Natacha au 04-92-45-37-87 ou au 06-83-35-75-15.

## LA MAISON PASSIVE, UN PEU D'EXPLICATION

Les pays nordiques (Allemagne, Scandinavie), partant du fait qu'avec la même matière première, du pétrole ou du bois, on pouvait faire soit de l'isolant (laine de roche, laine de bois), soit du combustible, ont mis au point la maison passive. Plutôt isoler que brûler ! Avec 10 litres de pétrole, on peut fabriquer 1 m<sup>2</sup> de polystyrène expansé en 20 cm d'épaisseur et cette isolation permettra de réduire de 50 % la consommation d'énergie de chauffage".

Pour les constructions neuves la réglementation va évoluer rapidement. A partir du 1er janvier 2013, il sera obligatoire de construire les bâtiments en basse consommation, c'est à dire 50 KWh par m<sup>2</sup> et par an soit l'équivalent de 5 litres de pétrole par m<sup>2</sup> (un bâtiment moyen, actuellement, est à 25 l/an). A partir de 2020, les maisons et bâtiments devront être construits "passifs". Mais que veut dire passif ? Une maison passive est une maison extrêmement bien isolée qui peut se passer

de chauffage. En fait, il existe un chauffage par grand froid : il est de faible capacité (3000 W maxi) et contenu dans la ventilation de la maison. A l'intersaison, les appareils électriques, lampes, et la chaleur dégagée par les occupants suffisent à chauffer le bâtiment.

Ces maisons passives coûtent plus cher en isolation mais permettent de se passer d'une chaudière et des réseaux de radiateurs. En Allemagne où elles ont été mises au point, on les construit déjà à 2 000 €/m<sup>2</sup>. Ces constructions doivent être très soignées dans les détails (contrôles des finitions avec caméras thermiques, test de l'étanchéité en fin de chantier). Elles utilisent le triple vitrage, la ventilation récupération de la chaleur de ventilation; elles incorporent 30 cm de bon isolant en façade, 40 cm sur le toit. Le système constructif soigne particulièrement les ponts thermiques et les infiltrations d'air.

Ces maisons sont plus confortables (pas de paroi froide, pas de variation de

température, pas de courant d'air), le bâti de ces maisons est protégé des infiltrations d'humidité et dure plus longtemps, elle ne consomme que 1.5 l d'équivalent pétrole par m<sup>2</sup>.

Les bureaux peuvent être aussi passifs, l'avantage est que l'impact de l'utilisateur sur la consommation est faible (pas de radiateurs à pousser à fond!), le confort est aussi meilleur (bâtiments toujours chaud). Et les énergies renouvelables ? On peut rajouter un panneau solaire pour chauffer l'eau chaude, un petit poêle à bois et du photovoltaïque sur la toiture. Une bonne méthode à venir pour préserver sa facture de l'envolée des prix de l'énergie, lutter contre le dérèglement climatique et habiter confortablement...

Plus d'info :

<http://www.lamaisonpassive.fr/spip/spip.php?article8>

Article proposé par l'association

Bio Pour Tous.

## DE LOIN, ON LES VOIT MOINS BIEN...

... mais, de près, c'est 30 tonnes de déchets ramassés par 3500 bénévoles dans 55 stations en 2009 ! Cette année encore Mountain Riders et le collectif de ramassage de déchets en montagne se mobilisent pour le grand nettoyage dans nos massifs français mais aussi à l'étranger pour que la montagne reste propre !

Depuis 9 ans Mountain Riders organise des ramassages de déchets en montagne afin de sensibiliser les pratiquants et les professionnels aux déchets et à l'état de la montagne au moment de la fonte des neiges. L'ambiance de ces journées de ramassage se veut festive, sous le signe de la responsabilité et de la convivialité.

### Journée de ramassage de déchets à Montgenèvre : 25 mai 2010

Contact : Julien Ragueneau ; Organisme : Mairie Tel : 04 92 21 95 52 ou 06 30 11 67 53 ; Mail : [st.montgenevre@wanadoo.fr](mailto:st.montgenevre@wanadoo.fr) ; Lien : [www.montgenevre.com](http://www.montgenevre.com) ; Lieu de RDV à

7h45 sur le front de neige devant l'Espace Partenaire avec le petit dej. Organisée en collaboration avec l'association Mountain Riders. Plusieurs circuits seront organisés (Village, Front de neige, Domaine skiable, Durance). Après cette matinée de travail, l'Office de Tourisme vous offrira un buffet aux environs de midi au point de rendez-vous matinal. Le nettoyage des Alberts se fera dans l'après-midi, nous vous donnons rendez-vous à 14h15 à l'Espace Partenaire, où une navette nous acheminera à l'entrée de la Vallée de la Clarée. Pensez à vous munir de chaussures de marche, d'un sac à dos avec une bouteille d'eau... La Commune vous fournira des gants en latex, des sacs poubelles, ainsi que des pinces dans la limite du stock disponible.

**Risoul** : 19 juin 2010 ;

**Pays des Ecrins** : du 21 au 25 juin 2010

Plus d'infos dans le prochain numéro d'Echange.

## COVOITURAGE

Un site internet pour faire du covoiturage sur notre territoire : <http://covoiturage05.free.fr>, il est utilisable quelle que soit la localité de départ !

Lorsqu'on emprunte la RN 94, le matin entre 7h et 8h30 ou le soir entre 16h30 et 18h, il est frappant de voir le nombre important de voitures qui circulent avec leur conducteur seul à bord. Le prix des carburants représentant une dépense importante pour les automobilistes, l'idée est de regrouper les personnes effectuant un trajet domicile-travail dans des plages horaires voisines et de partager bien sûr les frais.

Le mode de fonctionnement du site est sensiblement identique à celui d'autres sites proposant la même démarche, sauf qu'avec le site <http://mobilidees.org> de l'association Mobil'Idées, créée à Gap en 2007 ou les sites de co-voiturages de Chorges et de Freissinières, il faut partir d'une de ces localités.

Sur le site <http://covoiturage05.free.fr>, après avoir cliqué sur « accès Forum », il faut s'inscrire en cliquant sur « profil » et indiquer son nom d'utilisateur, son adresse e-mail, son mot de passe puis s'enregistrer. Choisir ensuite « Passagers » ou « Conducteurs ». La page qui s'affiche fait apparaître une case avec le mot « Nouveau ». En cliquant sur ce mot, on peut ensuite taper son message dans le cadre qui se présente à l'écran. On peut aussi utiliser la case « Rechercher » située sur la ligne du haut.

Le site est utilisable pour n'importe quelle localité de départ ou d'arrivée et même bien sûr en dehors des Hautes-Alpes. Il n'est quasiment pas utilisé aujourd'hui car, comme tous les sites nouvellement créés, il n'est pas connu.

## EXPO TOUT'EN COULEURS

Exposition de peinture du 1<sup>er</sup> au 16 mai, de 10h30 à 17h30, fermé le lundi ; Espace de La Rotonde du Plan de Phazy - Entre Guillestre et Risoul ; Vernissage : vendredi 30 avril à 17h30. Onze membres de l'association L'Establon se retrouveront lors d'une exposition à La Rotonde du Plan de Phazy. Marie-France Hildebrandt les a réunis dans ce bâtiment singulier, joyau du patrimoine régional. Les visiteurs pourront y découvrir des œuvres personnelles, pleines d'émotion. Ils seront accueillis dans un lieu qui, comme un écrin, enferme une source d'eau chaude qui s'écoule de bassin en bassin.

Les exposants : Marie-Claude Arnaud, Raymond Baur, Charlotte Corbet, Marie-Cécile Corvaisier, Christa Finzl, Colette Gold, Marie-France Hildebrandt « Papillon », Marc Maccari, Marie-Marlène Mahalatchimy, Catherine Martin, Dorine Normand.

*Information et contact : Marie-France Hildebrandt, Responsable d'Expositions, Association L'Establon au 04 92 20 98 53*

## FESTIVAL ARTISAN'ART

Pensez à réserver le dimanche 13 juin pour le festival ARTISAN'ART. Venez découvrir les artistes, leurs talents et leurs créations. Venez vous faire connaître ! (Inscription urgente).  
*Contact : Tineke au 04 92 20 15 26 ou 04 92 21 16 89*

## FORMATION : ORGANISATION D'ÉVÈNEMENTS CULTURELS ET FESTIFS

Vous souhaitez organiser un concert, un événement culturel, un événement festif, un spectacle... l'ADSCB propose une formation pour vous aider à réaliser ce projet associatif : Organisation d'événements culturels et festifs : Cadres législatifs et démarches obligatoires ; Risques et pièges à éviter ; Etude de cas sur vos projets personnels – Éléments de méthodologie.

Le 10 mai, de 18h à 20h30, MJC de Briançon. Intervenant : Frédéric Voyer (CDMDT – Conseil Général des Hautes Alpes).

*Inscription possible dès à présent à [adscb1@free.fr](mailto:adscb1@free.fr).*



## BIO POUR TOUS

### Ce n'est pas la fin du pétrole ! mais le monde va avoir faim de pétrole...

Et si nous étions au sommet de la production mondiale de pétrole ? Et si ce précieux liquide devenait plus cher car plus difficile à extraire dans l'avenir ? Et si tout utilise du pétrole, la consommation ne va pas t-elle décroître inévitablement ?

Nous allons avoir des soucis d'énergies. Le slogan de la manifestation était : **« Ce n'est pas l'argent qui fait tourner le monde, c'est l'énergie ! »**

C'est cette réflexion que proposaient les associations « Bio Pour Tous » de l'Argentièrre et « Rions de Soleil » le week-end du 26 et 27 mars à l'Argentièrre avec, au programme, la diffusion de la conférence gesticulée d'Anthony BRAULT de la SCOP le Pavé. Il explique que la majeure partie du pétrole pompé actuellement est utilisée pour les transports, l'industrie et nos besoins en chauffage et que l'agriculture industrielle en est également une grande consommatrice. Plus on en produit, plus on en consomme : les pays émergents en sont très friands, et tout cela crée une faim de pétrole à laquelle il faudra bien trouver des alternatives car les stocks ne sont pas inépuisables et que, de toute évidence, c'est la fin du pétrole bon marché. Et le pétrole bon marché, c'est du tourisme...

La conférence filmée, très pédagogique, a beaucoup plu au public. Le 22 avril à 20h30 à l'IUT de Gap, Anthony Brault viendra en chair en os pour donner une conférence gesticulée.

Le samedi, un forum a réunit de nombreux acteurs d'alternatives : énergie

renouvelables (Action Solaire-Energiecoop), rachat de terre collectif (Terre de Liens), banque solidaire (La Nef), économies d'énergie (Cpie-Animact)...

Pierre Bertrand, traducteur scientifique, ancien administrateur de centre Terre vivante dans le Trièves a animé le débat, le vendredi et le samedi. Il a essayé de répondre aux questions du public « que faire ? ». Il a parlé concrètement des actions dans le Trièves : développement d'une agriculture directe et locale ; information des entreprises et des élus aux problèmes énergétiques. Claude Veyret, de Die, a parlé de la Bio Vallée de Die : objectif de 50 % de paysans bio dans dix ans, autonomie énergétique et alimentaire dans le Diois. Pierre Leroy, maire de Puy Saint André, a rappelé que les pouvoirs publics avaient les moyens de racheter des terres et d'installer des paysans, de lutter contre la spéculation foncière.

Un repas était prévu et les convives ont pu se régaler des prestations des ateliers de « Rions de Soleil » clowns de théâtre, chorales, danse africaine et batucada de Briançon... qui ont permis de terminer la soirée en dansant sur des rythmes endiablés ! Cette formule mêlant forum, film, débat, repas et fête a su mobiliser près de 400 personnes sur les deux jours : un week-end riche en réflexions, rencontres, infos... et une belle fête pour se détendre !

*Plus d'infos et contact : [www.biopourtous.org](http://www.biopourtous.org)*

## CONTES ET HISTOIRES

Des contes, des sons, des chansons, de la musique, pour petits et grands... c'est ce que vous propose l'association Contes et Histoires. Au fil des spectacles et des animations, Hélène et Yocoé vous emmènent dans des univers réels et imaginaires pour partager quelques moments de vie avec des personnages qui nous transportent, nous émeuvent, nous font rire, nous amènent aussi à la réflexion. Accompagnée selon les spectacles d'instruments de percussion, d'un accordéon, d'une guitare, l'alternance de leur style, de leur voix, de leur présence donne à ces moments d'écoute et de partage une vraie richesse.

Plusieurs dates d'intervention sont encore à préciser pour juin, juillet et août. D'ores et déjà retenez le 19 juin à 17h30 à la salle des fêtes de Châteauroux le spectacle jeune public "Voyage autour du monde" à partir de 4 ans offert par la médiathèque et proposé par Rions de Soleil et le 4 août à 17h dans le cadre du Festival du Livre de l'Argentièrre-la-Bessée pour les 3-6 ans "La montagne à petits pas" spectacle pour les 3-6 ans avec la collaboration d'un hautboïste, Matthieu Bouton.

Contact : Yolande Combe 04 92 23 07 19 / 06 63 55 62 42 - <http://contesethistoires.asso05.com/>  
Retrouvez sur le site de l'association les photos de nos spectacles !



# QUINZAINES DU COMMERCE ÉQUITABLE 2010

**Peuples amérindiens, Artisans du Monde, une vision commune d'un monde plus juste.**

Du 8 au 23 mai se déroulera, comme chaque année, la Quinzaine du Commerce équitable. Cette Quinzaine, concrétisée par de nombreux événements partout en France, a pour but de sensibiliser le public à l'existence de ce commerce alternatif dont l'impact sur les producteurs très défavorisés des pays du sud de la planète est considérable.

Les organisations de Commerce équitable pensent en effet qu'il est capital de faire savoir à temps et à contre-temps, et pour le moins une fois par an lors de cette Quinzaine, combien l'inégalité des chances entre les pays les plus pauvres et les pays les plus riches demeure considérable. Ceci est encore plus vrai en période de crise. Si la récession est profonde dans nos pays où tant de citoyens, de familles souffrent du chômage et s'enfoncent dans une situation de pauvreté, cela est encore plus grave dans les pays pauvres. À Artisans du Monde comme dans d'autres associations, mouvements ou partis, on juge que cette situation n'est pas une fatalité, qu'il faut en chercher les causes et aussi proposer des alternatives. Avec des moyens bien modestes, comme d'autres et avec d'autres, c'est ce que nous essayons de faire en participant à la création de filières de Commerce équitable, c'est-à-dire concrètement de magasins qui commercialisent des produits artisanaux et alimentaires à un prix juste pour les producteurs du Sud.

## **Le président de l'organisation de Commerce équitable CIAP du Pérou à Briançon**

Cette année, à Briançon, Artisans du Monde a choisi, comme les autres groupes ADM de la région PACA, d'accueillir un délégué d'une importante organisation de Commerce équitable au Pérou, Javier Flores Barrientos, prési-

dent de l'association CIAP (Centre Inter-régional des Artisans du Pérou), dont le siège est à Lima. La raison de ce choix est que la Fédération Artisans du Monde a voulu consacrer la Quinzaine 2010 à la défense des droits des peuples indigènes d'Amérique latine. En effet, une délégation de notre mouvement a pu constater au Forum Social Mondial de Belém en janvier 2009, combien les délégués indigènes d'Amérique latine ont fait montre d'une maturité politique en interpellant tous les participants. Condamnant le capitalisme occidental, ils nous ont rappelé

*“ Nous appartenons à la Mère-Terre et nous n'en sommes ni les propriétaires, ni les pilliers, ni les vendeurs ”*

qu'il faut lutter pour sauver notre planète et stopper la marchandisation de la vie. "Nous appartenons à la Mère-Terre et nous n'en sommes ni les propriétaires, ni les pilliers, ni les vendeurs", nous ont-ils déclaré.

À Artisans du Monde, nous avons depuis des années des relations commerciales avec des partenaires d'Amérique latine appartenant à des populations indigènes, tels les producteurs de café du Mexique, ou bien ceux de guarana au Brésil, cette plante dont les Satéré Mawé de l'Amazonie s'ingénient à protéger le caractère natif face aux ambitions des multinationales, ou qu'il s'agisse encore d'artisans comme ceux du Pérou (Aymara, Quechua) ou du Chili comme les Mapuches. Lors de cette Quinzaine, nous chercherons à mieux faire connaître ces peuples d'Amérique latine qui sont parmi les plus défavorisés du continent et à montrer combien leur lutte est actuelle puisqu'ils refusent de plus en plus que leur environnement, leur territoire et leur culture soient saccagés par les multina-

tionales au nom de la rentabilité économique. À cause de cette résistance, leurs droits sont la plupart du temps violés par les entreprises, par des patrons de l'agro-industrie et même par les gouvernements. C'est quotidiennement que, sur ce continent, des paysans sont menacés de mort, emprisonnés, torturés ou assassinés.

Le Commerce équitable permet à ces peuples de vivre plus dignement, de faire fructifier la terre dans le cadre d'une agriculture paysanne respectueuse de leur environnement, de maintenir des savoir-faire ancestraux et d'éviter le plus possible que les villages soient vidés de leurs forces vives par l'émigration. Javier Flores Barrientos nous parlera de cette situation, particulièrement celle des communautés indigènes du Pérou, tout en évoquant le quotidien des artisans du CIAP. Cette organisation regroupe quelque vingt groupes d'artisans dans tout le Pérou, céramistes, tricoteuses, fabricants d'instruments de musique ou de bijoux... Le CIAP est extrêmement actif dans le pays et participe notamment à la mutation du Commerce équitable en développant sa présence dans le pays lui-même, de manière à ne pas dépendre uniquement des clients occidentaux, mais en participant aux réseaux d'économie sociale et solidaire et en créant des points de vente sur place pour renforcer l'activité locale.

**Rendez-vous à Briançon, le 17 mai, salle du Prorel, à partir de 18h : accueil et apéro ; 18h30 : Conférence-débat avec Javier Flores Barrientos, Président du CIAP, organisation du Commerce équitable du Pérou, 19h45 : repas festif, parfums du Pérou et d'ailleurs, avec la participation de l'association Mosaïque. Tél. : 04 92 20 14 61 (boutique) ou 04 92 21 06 44.**

*L'équipe AdM de Briançon*

## PERMANENCES DU SEL

Le SEL (système d'échanges local) : échange de savoir, savoir-faire, (jardinage, balades), tient sa permanence tous les 4<sup>ème</sup> samedi du mois à la MJC- CS du Briançonnais, excepté pendant les vacances. Un vide-grenier se tiendra cet été (date prévue le 24 juillet).

## CONFERENCE UTL

**Les Fondateurs de Cloches du Briançonnais** par Jean Vallier, ancien professeur d'université, descendant des Vallier de Plampinet. Les Vallier, Barbe et Gautier, fondateurs itinérants, feront revivre le temps de cette présentation 250 ans d'art, de technique et d'acoustique campanaires ! Par le nombre d'or, le symbolisme de la cloche sera rattaché à la pensée pythagoricienne...  
**Vendredi 28 mai à 18h à l'UTL**, 23 B avenue de la République – Briançon. Le conférencier dédicacera son livre paru aux Editions du Fournel et vendu dans toutes les librairies briançonnaises. Conférence ouverte à tous ; Participation aux frais facultative.

*Renseignements : 04 92 21 42 92  
OU [www.utl-brianconnais.com](http://www.utl-brianconnais.com)*

## ACCOMPAGNEMENT A L'EMPLOI ET AU PROJET PROFESSIONNEL

**L'ADECOHD propose un suivi personnalisé et gratuit :** Vous êtes saisonnier, vous vous posez des questions sur votre avenir professionnel.

Un projet professionnel à élaborer ?

Une reconversion ?

Une complémentarité saisonnière ?

Une formation ?

Une conseillère en insertion professionnelle de l'ADECOHD vous propose un accompagnement personnalisé tous les jeudis après-midi de 14h à 17h sur rendez-vous, dans les locaux du Centre Olympique de boxe à Villeneuve la Salle (Maison des Saisonniers du briançonnais). Cette permanence est mise en place grâce au soutien financier du Conseil Général.

*Pour tout renseignement, contactez le Service Insertion sociale et professionnelle de l'ADECOHD : 04 92 25 54 96 – 04 92 25 54 90 ;  
mail : [insertion@adecohd.com](mailto:insertion@adecohd.com)*



## ADECOHD

### Soirées ciné-saison-santé

Cet hiver 2010, comme chaque année depuis 2006, l'ADECOHD a mené une action de santé auprès des saisonniers du briançonnais en particulier à destination des salariés des villages de vacances.

Cette action a pris la forme de soirées débats organisées sur différentes thématiques relatives à la santé (conduites à risques, produits addictifs, VIH-hépatites et cancer de la peau).

Son objectif principal était de favoriser et renforcer la prévention auprès des travailleurs saisonniers du briançonnais.

Ainsi, l'ADECOHD a dynamisé trois soirées :  
**Une soirée au CCAS de Monétier les bains s'est déroulée le 05 février 2010 sur le thème, « La saison, le tabac, l'alcool et vous ». Elle a été animée par un médecin pneumologue, tabacologue et une infirmière du Centre Rhône Azur et également par un médecin spécialiste en addictologie et une infirmière de l'association ELSA (Equipe de liaison et de soins en addictologie) du Centre Hospitalier de Briançon.**

Afin de susciter les débats auprès du public saisonnier, le médecin spécialiste s'est appuyé sur un diaporama sur l'alcool évoquant les risques, usages et mesurages.

Ensuite, la parole a été donnée au médecin pneumologue, tabacologue pour la thématique tabac. Un film a été diffusé aux saisonniers : « TABAC, LA CONSPIRATION » de Nadia Collot édité en partenariat avec la Fédération Française de Cardiologie.

Après ces interventions, l'échange a pris place avec les saisonniers qui ont pu poser leurs questions et obtenir les réponses adéquates à leurs interrogations.

**Un après-midi dépistage (VIH-hépatites) au Club Med a eu lieu le 16 mars 2010. Cette intervention a été animée par une infirmière de l'Association SIDA-SECOURS et par un médecin et une infirmière du CDAG (Centre de dépistage anonyme et gratuit) du Centre Hospitalier de Briançon.**

L'association SIDA SECOURS a mis en place son stand permettant au public de récolter des informations et des documentations sur la prévention concernant les Infections Sexuellement Transmissibles (prospectus, préservatifs féminins et masculins, lubrifiants offerts par le CODES et SIDA SECOURS). En parallèle, l'équipe médicale a effectué un entretien médical suivi d'un dépistage et ce auprès d'une trentaine de personnes. Les résultats du dépistage anonyme étaient consultables deux jours plus tard auprès du CDAG de l'hôpital de Briançon.

**La troisième soirée concernant la thématique « drogues et dépendances » sera programmée durant l'été 2010.**

La qualité de l'accueil et la disponibilité des personnes, la présence des professionnels de la santé et l'intérêt porté par les saisonniers à ce type d'action ont contribué à la réussite de ce projet.

### ADECOHD : UN FORUM SOCIAL POUR LES SAISONNIERS DU TOURISME

Lancé officiellement en décembre dernier, lors d'une conférence de presse à Chambéry, **le premier forum social des saisonniers** se déroulera à Aubagne les 3, 4 et 5 décembre 2010.

Articulées autour du thème central "pour l'amélioration des conditions de vie et de travail des saisonniers", ces journées d'échanges permettront aux 400 saisonniers attendus de s'exprimer sur leurs vécus et leurs attentes et d'apporter, avec l'ensemble des acteurs présents, des réponses aux problématiques induites par la saisonnalité.

Les différents organisateurs (notamment la CCAS EDF GDF, Jeunesse Ouvrière Chrétienne, ADECOHD, ALATRAS, JEMRA (Jeunesse emploi mobilité Rhône Alpes), des syndicats ouvriers...) ont à ce jour mobilisé, grâce à la signature d'un « appel », de nombreuses personnalités de la sphère politique et socio-économique.

Afin de faciliter la présence et la mobilité des saisonniers, une participation symbolique de 5 euros pour le gîte et le couvert sera demandée et un plan de transports au départ de différentes régions sera proposé.

*Retrouvez toutes les informations sur le site [www.forumsociauxsaisonniers.org](http://www.forumsociauxsaisonniers.org) (affiches, plaquettes, signature de l'appel, inscription en ligne etc) ou contactez l'ADECOHD.  
Téléphone : 04 92 25 54 98 / Mail : [pole.montagne@adecohd.com](mailto:pole.montagne@adecohd.com)*



## ABOUTIR

### Projet de liaison ferroviaire entre la France et l'Italie.

Beaucoup de choses inexactes ont été dites ou écrites sur le projet de liaison ferroviaire entre la France et l'Italie. L'idée de réaliser cette liaison n'est pas nouvelle. Déjà en 1871, Italiens et Français ne manquaient pas d'arguments pour que soit construit un lien qui doublerait la route du col du Montgenèvre ouverte par Napoléon en 1804.

Réactivé, mis en sommeil, relancé, entermé, ce projet a subi les vicissitudes propres à toute grande réalisation concernant deux pays frontaliers. Aujourd'hui, les dernières élections y étant peut-être pour quelque chose, le projet refait surface ! Il faut dire que beaucoup de facteurs y contribuent : la crise économique mondiale et le plan de relance qui incite les décideurs à réaliser des investissements, le coût des énergies fossiles et en particulier celui du pétrole qui reprend sa courbe ascendante, l'augmentation de la pollution et l'utilisation de modes de transport plus économes en énergie et rejetant peu ou pas de CO<sub>2</sub>. De plus, pour ce qui concerne notre territoire, le nombre de poids-lourds qui empruntent les RN 91 et RN 94 et qui franchissent les cols du Lautaret et du Montgenèvre repart à la hausse. Pour les automobilistes locaux ou occasionnels (on pourrait écrire, si l'on fait allusion aux touristes, "occasionnels réguliers" ou "occasionnels fréquents"), les conditions de circulation sur ces axes sont et seront donc dans les années qui viennent de plus en plus difficiles.

L'Association ABOUTIR propose de réduire les nuisances dues à la circulation des poids-lourds dans la traversée des Hautes-Alpes. Notamment en assurant la promotion d'une liaison ferroviaire entre Briançon et l'Italie qui permettrait la création de services de ferroutage et de transport de fret et l'amélioration, pour les voyageurs, de l'accessibilité du Nord des Hautes-Alpes ainsi que la création de transports ferroviaires locaux.

Dans le document ci-dessous, elle fait le point sur le projet de liaison ferroviaire entre Briançon et l'Italie, suite à la décision du Président du Conseil Régional PACA, de lancer l'étude de faisabilité technique et économique.

#### Compte rendu de la réunion du 15 janvier 2010 à l'Hôtel de Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur

L'Association ABOUTIR, qui suit le projet de percée ferroviaire sous le Montge-

nèvre depuis plus de 10 ans, ne peut qu'approuver le démarrage des études de faisabilité annoncé le 15 janvier 2010 par le Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Pourquoi ces études n'ont-elles pas commencé beaucoup plus tôt et pourquoi le débat public prévu en 2009 ne s'est-il pas déroulé ? Ce n'est malheureusement pas la 1<sup>ère</sup> fois que les décideurs politiques et économiques nous annoncent une reprise des études et une réactualisation de celles déjà réalisées dans le passé. Il suffit de consulter quelques médias en remontant un peu dans le temps :

- dans le quotidien « Le Dauphiné Libéré » du 10/09/2004 : « La percée ferroviaire à nouveau sur les rails » et « Les latins doivent se serrer les coudes »,
- dans le quotidien « La Provence » du 13/09/2004 : « Mobilisation générale pour le tunnel de Montgenèvre »,
- dans le quotidien « Le Dauphiné Libéré » du 03/06/2006 : « Un privé sous le Montgenèvre », une entreprise de BTP étrangère intéressée pour percer le tunnel si une concession de 60 ans lui est accordée.

Et puis ensuite, autant dire plus d'échos dans la presse durant 3 ans ? ! Le Montgenèvre semble enterré. Mais notre tempérament rêveur, héritage peut-être de notre adolescence insouciant, nous incite à penser qu'un miracle peut encore se produire ! L'annonce à Marseille, le 15/01/2010, du lancement des études de faisabilité technique et économique par le Président de Région nous fait, en quelques instants, passer du monde virtuel au monde réel. D'autant que les différents intervenants qui vont se succéder : le directeur des services techniques de la Région PACA, le directeur régional de RFF, les présidents de la Chambre de Commerce et d'Industrie Marseille-Provence et de SETUMONT ne manquent pas d'employer le verbe « aboutir » pour nous assurer que cette fois-ci sera la bonne, pour la reprise en mains du dossier. Nous commençons à déchanter lorsque nous apprenons que seulement 500 000 € seront investis, durant l'année 2010 <sup>(1)</sup>, pour lancer la 1<sup>ère</sup> tranche d'études. Ce montant n'est pas du tout à la hauteur de ce que l'on pouvait espérer pour que ce projet avance

rapidement. « Lancer un marché visant à établir une synthèse bibliographique critique, mettant en évidence les lacunes à éviter, en vue de la saisine de la CNDP <sup>(2)</sup>... », comme l'annonce le directeur des services techniques de la Région, ne nécessite pas 6 mois de travail. De très nombreuses études ont déjà été faites dans le passé et il est facile d'en extraire les solutions les plus pertinentes et les mieux adaptées à l'environnement économique actuel.

L'urgence, nous semble-t-il, est de réaliser la concertation avec les élus locaux et d'engager un dialogue avec les représentants et futurs partenaires de la Région Piémont.

Nous craignons que ce projet traîne une fois de plus, compte tenu de la méthodologie qui a été adoptée pour le piloter et du calendrier choisi pour réaliser les différentes étapes menant à la DUP <sup>(3)</sup>. Conscients que les différentes procédures à engager vont demander du temps, nous souhaitons donc un démarrage des études complémentaires bien avant le 2<sup>ème</sup> semestre 2010, pour que les travaux de percement puissent être terminés au plus tard en 2020.

Dans son excellent livre « Passe Montagne », René Siestrunk parle du Montgenèvre. Le chapitre qu'il consacre à ce projet, constamment remis en question, a pour titre : « Le tunnel de l'impossible » <sup>(4)</sup>.

On est en droit de douter de la volonté politique des représentants des citoyens, tant du côté français que du côté italien puisque ce chaînon manquant n'est toujours pas inscrit dans les infrastructures prioritaires que l'UE a retenues pour les 15 ans qui viennent.

*Francis Boulanger  
Vice-Président d'ABOUTIR  
Tél : 04 92 45 17 04*

<sup>(1)</sup> Une enveloppe de 20 millions d'euros est prévue : Etat : 5 millions – Région : 10 millions – Collectivités locales : 5 millions

<sup>(2)</sup> CNDP : Commission Nationale du Débat Public

<sup>(3)</sup> DUP : Déclaration d'Utilité Publique

<sup>(4)</sup> Editions Transhumances - 2<sup>ème</sup> semestre 2007 (p80 à 82)

## ASSOCIATION DES RANDONNEURS ET BALISEURS DU BRIANÇONNAIS

A l'origine, un groupe d'amis souhaitait faire des balades conviviales en profitant pleinement de la nature et en assurant l'entretien des sentiers. Deux personnes fondatrices sont encore adhérentes de l'ARBB.

Aujourd'hui, l'association a deux buts précis : faire découvrir la montagne et assurer l'entretien et le balisage des sentiers.

### Faire découvrir la montagne...

...sous ses différents aspects (randonnée pédestre, ski de randonnée, ski de fond, ski alpin, raquettes et Via Ferrata) et propose également des sorties week-end avec nuitée en refuge. A cet effet, l'association dispose de 26 animateurs pour encadrer les sorties. Elles se font généralement le jeudi et le dimanche, et le regroupement a lieu sur le parking de la MJC. Le programme hebdomadaire est affiché chaque semaine à la MJC ou disponible sur le site internet de l'ARBB. A l'occasion de la permanence (chaque vendredi), les animateurs présentent leurs sorties et apportent toutes les précisions utiles sur la randonnée programmée (dénivelé, durée, difficulté, attrait, etc...).

Adhésion 2010 : entre 31,50 € et 41,80 € (+ 8 € droit d'entrée pour la première année). L'adhésion comprend la licence de la FFRP, la cotisation à l'ARBB, ainsi qu'une assurance obligatoire. S'adresser à Daniel Mignot au 04 92 45 01 72.

### Assurer l'entretien et le balisage des sentiers...

... de grandes randonnées (GR) qui traversent le Grand Briançonnais, soit 481 km de chemin. Pour ce faire, l'ARBB dispose de 25 baliseurs officiels, tous bénévoles. Chaque baliseur

détient une carte officielle de la FFRP, obtenue à l'issue d'un stage. Le Briançonnais est divisé en 20 secteurs, ayant chacun en moyenne 25 kms de sentiers. Chaque baliseur a un secteur en charge. Chaque printemps, il parcourt son secteur et fait l'inventaire du travail à effectuer. Il s'occupe du petit entretien, nettoyage, taille, balisage selon des normes précises, et signale aux communes et/ou au

*// faire découvrir la  
montagne et assurer  
l'entretien et le balisage  
des sentiers //*

CDRP (comité départemental de randonnée pédestre) si des travaux plus importants sont nécessaires (passerelles, troncs d'arbres gênants...). Une activité qui représente au total environ 1500 h de travail par an, soit 50h de travail en moyenne par baliseur. A savoir, le balisage des sentiers GR entre dans les compétences du Conseil Général qui délègue cette mission au CDRP.

### Pour mieux connaître l'ARBB :

Un journal : ECHO-RANDO, paraît chaque trimestre, en couleur ; disponible sur le site internet et version papier pour les adhérents non informatisés.

Un site internet : [www.arbb.fr](http://www.arbb.fr), sur lequel on peut retrouver le programme trimestriel des sorties à venir, le journal ECHO-RANDO, un topo sur le balisage, des photos des sorties mais aussi un programme de formations (sécurité...) et des liens avec d'autres sites amis, et bien d'autres infos encore !

Une randonnée - découverte : « Vous êtes intéressés par notre association mais vous hésitez : nous vous proposons de venir nous rejoindre en qualité d'invité, pour une ou deux randonnées, afin que vous puissiez juger de l'ambiance et de la qualité des sorties. Choisissez une randonnée sur le programme hebdomadaire affiché chaque semaine à la MJC ou sur notre site internet et présentez vous au lieu de RV avec une fiche de renseignements préalablement remplie ».

## REPÈRES ASSO

**Date de création :** 1990

Agréée par le Ministère Jeunesse et Sports.

Affiliée à la Fédération Française de Randonnée Pédestre.

**Siège social :**

MJC, 35, rue Pasteur, 05100 Briançon

**Membres :**

Président : Robert Mureau

Vice-président : Michel Salaun

Secrétaire : Daniel Mignot

Secrétaire adjoint : Claude Cazenave

Trésorier : Damien Duprez

Trésorière adjointe :

Dominique Bongibault

**Nombre d'adhérents :** 184 (dont 25 nouveaux adhérents en 2010).

**Contacts :**

04 92 45 01 72 ou [arbb05@yahoo.fr](mailto:arbb05@yahoo.fr)

**Permanences :**

Chaque vendredi de 17h45 à 19h